



Confédération Nationale
de la Boulangerie
et Boulangerie-Pâtisserie
Française

LE PAIN DE CAMPAGNE ENTRE DANS L'HISTOIRE DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE UNE RECONNAISSANCE STRUCTURANTE POUR LA FILIÈRE BLÉ-FARINE-PAIN

Pour la première fois, le Concours Général Agricole intègre le pain de campagne à son palmarès. Après une phase expérimentale en 2025, cette reconnaissance officielle vient consacrer un produit central pour la filière blé-farine-pain et souligner les exigences de qualité qui structurent sa fabrication.

UNE FINALE EXIGEANTE ET REPRÉSENTATIVE DU SECTEUR

La finale 2026 s'est tenue le 10 février à la Rungis Académie, chez les Compagnons du Devoir. Elle a réuni plus de quinze candidats issus de la boulangerie artisanale et de la boulangerie industrielle, illustrant la diversité et le dynamisme du secteur.

PALMARÈS 2026

| PAIN DE CAMPAGNE ARTISANAL | PAIN DE CAMPAGNE INDUSTRIEL |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Médaille d'Or : M. Basile Fourmont - Boulangerie Des Racines et Du Pain• Médaille d'Argent : M. Bryan Alidina - Maison La Craquante | <ul style="list-style-type: none">• Médaille d'Or : M. Boris Calle - Aug'Unit• Médaille de Bronze : M. Victor Fabien Charpentier - Maison Thierry 1954 |

Les lauréats ont été récompensés au Salon International de l'Agriculture, sur le stand d'Intercéréales.

Les produits ont été évalués selon des critères précis :

- qualité organoleptique (aspect, croûte, mie, arômes),
- régularité et conformité au cahier des charges,
- maîtrise des procédés de fermentation et de cuisson.

Deux catégories distinctes étaient en compétition :

- pain de campagne artisanal
- pain de campagne industrie

UNE REPRÉSENTATION TERRITORIALE ÉTENDUE

Les quinze candidats sélectionnés représentaient sept régions : Bretagne, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Hauts-de-France. Cette diversité géographique souligne l'ancrage territorial du pain de campagne et la mobilisation de l'ensemble des bassins de production et de transformation.

UN SIGNAL FORT POUR LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE ET BOULANGERIE

L'entrée de la catégorie « pain de campagne » au palmarès du Concours Général Agricole constitue un signal fort pour la filière. Elle contribue à renforcer la valorisation des productions céréalières françaises et à souligner la complémentarité entre production agricole, meunerie et transformation boulangère.

Cette reconnaissance s'inscrit dans une dynamique plus large portée par la filière, notamment à travers la campagne européenne « Sans Pain, c'est moins bien », destinée à promouvoir le pain et les métiers auprès des 18-35 ans.

En distinguant le pain de campagne, le Concours Général Agricole met en lumière un produit stratégique, à la croisée des enjeux de qualité, de transmission des savoir-faire et d'attractivité des métiers.

À PROPOS DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Créé en 1870, le Concours Général Agricole distingue et valorise chaque année les meilleurs produits, vins, animaux et pratiques agricoles de France. Organisé par le CENECA, sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire, il contribue à promouvoir une alimentation française d'origine maîtrisée, durable et de qualité.

À PROPOS D'INTERCÉREALES

Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalière. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international. La filière céréalière française compte 538 000 emplois, 210 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.

À PROPOS DE LA FEB

La Fédération des Entrepreneurs de Boulangerie (FEB) regroupe et valorise depuis plus de 80 ans des entrepreneurs qui partagent une vision commune et innovante de la Boulangerie Viennoiserie Pâtisserie (BVP). Elle réunit 92% de TPE-PME soit près de 180 ateliers de production au cœur de nos régions et plus de 2000 magasins du secteur de la boulangerie-viennoiserie-pâtisserie (BVP) intégrés ou franchisés. Notre secteur représente plus de 53 000 salariés sur le territoire national près de 9 milliards de chiffre d'affaires dont 3 milliards à l'export.

À PROPOS DE LA CNBPF

La Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française, présidée par Dominique Anract, est l'organisation professionnelle nationale représentative des 34 000 entreprises artisanales de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie employant plus de 200 000 personnes salariées et non salariées réalisant un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros TTC. Plus de 12 millions de consommateurs fréquentent chaque jour nos commerces. Chaque année, ce sont plus de 6 milliards de baguettes qui sortent des fournils !

CONTACTS PRESSE

Agence Øconnection

Anne-Marie Boyault : 06 89 28 42 29 - Julia Philippe Brutin : 06 03 63 06 03 - Eugénie Dospital : 06 95 72 63 72
cga@oconnection.fr

Intercéréales

Laura Laloux : 06 99 36 59 51
llaloux@intercereales.com

FEB

Aurélien Girard de Vasson : 06 89 21 48 33
agirard@febpf.fr

CNBPF

Anne Aldeguer : 06 23 30 20 26
aaldeguer@boulangerie.org